

**795. — 26 DÉCEMBRE 1862.** — *Loi ouvrant au budget du ministère de l'intérieur, pour l'exercice 1862, un crédit de 345,163 fr. 8 c., pour compléter la part contributive de l'État dans les dépenses de l'enseignement primaire* (1). (Monit. du 26-27 décembre 1862.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le budget du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1862, fixé par la loi du 17 mars dernier (*Moniteur*, n<sup>o</sup> 79), est augmenté d'une somme de trois cent quarante-cinq mille cent soixante-trois francs huit centimes (345,163 fr. 8 c.), à ajouter à l'article 101, pour compléter la part contributive de l'État dans les dépenses du service annuel ordinaire de l'enseignement primaire.

Art. 2. Le crédit susmentionné sera couvert au moyen de ressources ordinaires de l'exercice 1862.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDENPEEREBOOM.

**796. — 26 DÉCEMBRE 1862.** — *Loi ouvrant au département de l'intérieur un crédit de 500,000 francs pour aider à l'exécution de travaux d'utilité communale dans les localités atteintes par la crise de l'industrie cotonnière* (2). (Moniteur du 26-27 décembre 1862.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Il est ouvert au département de l'intérieur un crédit spécial de cinq cent mille francs (500,000 fr.) pour aider à l'exécution de travaux publics d'utilité communale, dans les localités atteintes par la crise de l'industrie cotonnière.

(1) *Séssion de 1862-1863.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 13 novembre 1862, p. 14. — Rapport. Séance du 27 novembre, p. 65-66. *Annales parlementaires.* Discussion. Séances des 2 décembre 1862, p. 57-62; 3 décembre, p. 63-68; 4 décembre, p. 69-73, et 5 décembre, p. 73-83. — Adoption. Séance du 5 décembre, p. 83.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 16 décembre 1862, p. 111. *Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 17 décembre 1862, p. 15. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 décembre, p. 17-18.

Ce crédit sera prélevé sur les ressources ordinaires de l'État.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDENPEEREBOOM.

**797. — 26 DÉCEMBRE 1862.** — *Arrêté royal qui convoque le collège électoral de l'arrondissement d'Anvers, pour le 15 (3) janvier 1863, à l'effet d'élire un sénateur.* (Monit. du 26-27 décembre 1862.)

**798. — 26 DÉCEMBRE 1862.** — *Arrêté royal par lequel le sieur Dugniolle, administrateur des cultes et des établissements de bienfaisance, est promu au grade de commandeur de l'ordre de Léopold.* (Moniteur du 28 décembre 1862.)

*Motifs.* « Voulant reconnaître, par un nouveau témoignage de notre bienveillance, les services rendus par le sieur Dugniolle (Alexandre-Louis), administrateur des cultes et des établissements de bienfaisance, dans les diverses fonctions qu'il remplit depuis 48 ans. »

**799. — 26 DÉCEMBRE 1862.** — *Arrêté royal. — Administration des contributions directes, douanes et accises. — Mode de surveillance des fabriques où l'on produit du sel.* (Moniteur du 30 décembre 1862.)

Léopold, etc. Vu les §§ 2 à 4 de l'art. 4 de la loi du 20 décembre 1862, ainsi conçus :

« Art. 4. . . . .

« § 2. Lorsque le sel est obtenu comme produit principal ou accessoire d'une fabrication autre que le raffinage du sel brut importé, il est passible du droit d'accise.

(2) *Séssion de 1862-1863.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 13 novembre 1862, p. 14-15. — Rapport. Séance du 20 novembre, p. 28. *Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 25 novembre 1862, p. 37-38.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 16 décembre 1862, p. 111. *Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 17 décembre 1862, p. 13-14. — Discussion de l'article unique et adoption. Séance du 18 décembre, p. 18-19.

(3) 13 janvier. Rectification dans le *Moniteur* du 29 décembre 1862.